

Mobilisation Collective pour le Développement Rural

Bilan à mi-parcours

Mai 2017

15 projets issus d'un appel à propositions mis en œuvre dans le cadre du RRN

L'appel à propositions (AAP) pour une « mobilisation collective en faveur du développement rural » (MCDR) a été lancé en mai 2015 avec l'objectif de soutenir des projets collaboratifs et pluriannuels, favorisant la mise en réseau et contribuant à l'amélioration de la mise en œuvre des programmes de développement rural (PDR). Ces projets, conduits dans le cadre du Réseau rural national, ont une dimension nationale ou interrégionale. Les thèmes d'action proposés sont ceux retenus en Assemblée générale du RRN de novembre 2014 : **l'agro-écologie, la gouvernance alimentaire locale, le lien urbain-rural, l'économie circulaire et l'économie sociale et solidaire.**

Les 15 projets retenus décrits dans ce carnet sont désormais à mi-parcours. Démarrés en 2015, ils termineront leur parcours dans le cadre financier du Réseau rural national mi-2018. Cela ne marquera néanmoins pas la fin de l'action engagée pour la plupart d'entre eux.

Vous trouverez leur présentation à travers les fiches suivantes, actualisées et simplifiées par rapport à la version du carnet des MCDR éditée en 2016. D'ores et déjà, ces projets ont produit différents types de livrables décrits dans les présentes fiches.

Les caractéristiques de ces projets partenariaux sont les suivantes :

Chacun des projets lauréats est piloté par des structures dites « chefs de file » et associe 2 à plus de 20 structures partenaires. Au niveau global, plus de 140 structures dont l'objet et la nature varient (associations, fédérations nationales, centres de recherches, syndicats, fondations...) contribuent à ces projets.

Chaque projet couvre une à plusieurs des thématiques principales listées ci-dessus. Des thèmes secondaires apparaissent également tels que l'accompagnement pour l'installation en agriculture, les projets de territoire, l'innovation ouverte.

Les porteurs de projets sont incités en particulier à articuler leur démarche avec celle des réseaux ruraux régionaux et à contribuer à l'amélioration de la mise en œuvre des PDR, attendue au titre des objectifs fixés au Réseau rural national par le FEADER (article 54 RUE n°1305/2013).

Différents types de livrables sont produits dans le cadre de chaque MCDR :

- des supports de communication : plaquettes, guides, mementos, sites web, cartographies, études,
- des outils pédagogiques : MOOC, programme de formation, outil diagnostic,
- des événements : séminaires, forums, ateliers, à destination du public concerné et des bénéficiaires potentiels de FEADER, voire du grand public.

Chaque porteur de projet pourra mettre à jour les dernières informations et événements concernant son projet sur la page du site du Réseau rural qui lui est dédiée.

Liste des 15 projets MCDR du RRN avec les thématiques associées

Dénomination sociale de la structure chef de file	Intitulé du projet de mobilisation collective au titre du développement rural	Champs thématiques principaux	Champs thématiques secondaires	Page
Association de Coordination Technique Agricole (ACTA)	« DECO AGROECO » : décroïsonner et contextualiser l'agro-écologie dans les territoires	Agro-écologie	Autonomie alimentaire en élevage	P.4
Association Française d'Agroforesterie (AFAF)	« RRAF » : développement d'un Réseau rural agroforestier français	Agro-écologie	Economie circulaire	P.6
L'Atelier Paysan	« USAGES » : l'innovation par les usages, un moteur pour l'agroécologie et les dynamiques rurales	Agro-écologie Economie sociale et solidaire	Innovation ouverte Economie circulaire Agroéquipements	P.8
Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne (CIAP 44)	« DEAPNA » : développer l'entrepreneuriat agricole des personnes non issues du milieu agricole pour répondre aux enjeux de renouvellement des générations agricoles	Installation Gouvernance alimentaire locale Économie sociale et solidaire	Agro-écologie Agriculture paysanne Coopération	P.10
Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)	« AgroEcoDOM » : mobilisation interrégionale du monde rural pour le développement local de pratiques agro-écologiques dans les DOM	Agro-écologie	Elevage Fertilisation Petite agriculture familiale Agroforesterie Auxiliaires de culture Usages mineurs	P.12
Fédération Nationales des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (FNCUMA)	« COLLAGRO » : le réseau des collectifs d'agriculteurs pour la transition écologique	Agro-écologie	Economie sociale et solidaire	P.14
France Clusters	« CLUST » : l'inter-clusters d'entreprise, une réciprocité prometteuse entre ville et campagne	Lien urbain rural		P.16
INRA	« CAPDOR » : capitalisation et diffusion des connaissances issues des dispositifs de recherche partenariale sur le développement agricole et rural	Lien urbain rural Gouvernance alimentaire locale Économie circulaire	Innovation ouverte Projets territoriaux	P.18
Institut Technique de l'Agriculture Biologique (ITAB)	« Innovez bio » : l'innovation en agriculture et alimentation biologique	Agro-écologie	Gouvernance alimentaire locale	P.20
Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC)	« JEUNES » : priorité jeune pour le développement agricole et rural	Lien urbain rural Agro-écologie	Gouvernance alimentaire locale Emploi des jeunes Installation	P.22
Services COOP de France	« MOOC » : création d'un MOOC (massive open online course) sur la coopération agricole	Economie sociale et solidaire Coopération		P.24
Service d'Utilité Agricole à Compétence Interdépartementale (SUACI)	« PASTOR » : innover collectivement pour mieux soutenir l'agropastoralisme comme économie territorialisée en montagne	Agro-écologie Pastoralisme	Gouvernance alimentaire locale	P.26
Terre de Liens	« AGIS » : une agriculture ouverte sur la société : élargir la participation pour favoriser l'installation et la transmission agricoles	Gouvernance alimentaire locale Installation	Economie sociale et solidaire Lien urbain rural	P.28
Terres en Villes	« RNPAT » : mise en place d'un réseau national pour un projet alimentaire territorial co-construit et partagé	Gouvernance alimentaire locale	Lien urbain rural Projets territoriaux	P.30
Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (UNCPIE)	« Altérité » : des alliances nationales et territoriales articulées pour relever les défis de l'agro-écologie et de la gouvernance alimentaire	Gouvernance alimentaire locale Agro-écologie		P.32

FICHE PROJET MCDR

Mobilisation collective pour le développement rural

Intitulé du projet : *DECO AGRO-ECO : Décloisonner et contextualiser l'agro-écologie dans les territoires*

Chef de file : ACTA

Objectifs visés et résumé du projet

Les principes de l'agro-écologie reposent sur une interdépendance affirmée entre l'acte de production et les ressources offertes par les agro-écosystèmes et les territoires. Concevoir et piloter un système agro-écologique nécessite d'adapter les pratiques et les systèmes au milieu pédo-climatique et à l'environnement socio-économique. C'est ce que nous appelons la « contextualisation ». Cette contextualisation s'accompagne d'un mouvement de « décloisonnement » : l'agro-écologie amène à concevoir l'agriculture non plus comme une activité à visée uniquement productive mais comme un levier pour gérer les territoires de façon durable et multifonctionnelle. Ces deux notions sont au cœur du projet DECO AGRO-ECO. Centré sur les collectifs d'agriculteurs engagés dans une démarche agro-écologique, le projet vise :

- Dans les territoires : à favoriser les échanges entre les groupes et à leur fournir des outils et ressources pour les aider dans leurs actions locales ;
- Au niveau national : à analyser et capitaliser les retours d'expériences sur les dimensions organisationnelles, outils (entendu au sens large : outils agronomiques et techniques, d'animation, administratifs et financiers, de communication...) et connaissances afin d'en déduire des clés et recommandations pour promouvoir la mise en œuvre de l'agro-écologie dans les territoires.

Etat d'avancement du projet et principales réalisations

Axe 1 : Détecter, caractériser les initiatives de terrain et mettre en réseau les acteurs

L'agro-écologie couvre un champ très vaste et divers de problématiques. En 2016, il a été décidé de centrer le travail sur les groupes d'agriculteurs traitant principalement de l'autonomie alimentaire des élevages. Un recensement de collectifs intéressés par cette thématique a été effectué à partir principalement des listes des dispositifs partenariaux formalisés au niveau du MAAF (GIEE, groupes DEPHY, GO du PEI). Des animateurs de ces groupes intéressés par le projet, ont été interviewés (cf. Axe 2 et 3 ci-dessous) et réunis (visioconférence) pour partager les résultats issus de l'analyse des entretiens individuels, partager des expériences, discuter de pratiques mises en œuvre chez l'un ou l'autre et identifier des problématiques et des actions qui seraient intéressantes à traiter ou mener dans le projet.

Thèmes :

Agro-écologie

Partenaires :



Territoires concernés :

Projet qui fédère des collectifs répartis sur l'ensemble du territoire national.

Type de bénéficiaires ciblés

Conseillers, animateurs de collectifs
Groupes locaux d'agriculteurs en lien avec les autres acteurs d'un territoire
Animateurs territoriaux
Acteurs de la chaîne de RDI autour de l'agro-écologie
Réseaux ruraux régionaux

Financement

FEADER 2015 : 26 180 €
RRN 2015 : 23 216 €

FEADER 2016 : 144 773 €
RNN 2016 : 6 309 €

Dates du projet

Date de début : 01/09/2015
Date de fin : 31/12/2018

Axes 2 et 3 : Questionner la généralisation des expériences et des innovations, produire et diffuser des connaissances utiles sur l'agro-écologie, identifier les lacunes et besoins de recherche, identifier et diffuser les outils (techniques, organisationnels et financiers) pour accompagner la mise en œuvre de l'agro-écologie dans les territoires

Des entretiens semi-directifs avec des représentants de structures têtes de réseaux d'animateurs de groupes d'agriculteurs et des animateurs de collectifs identifiés via le recensement effectué dans l'axe 1, ont été menés. Ces entretiens ont permis de mettre en évidence des résultats sur :

- la vie et la dynamique de groupes : conditions au bon fonctionnement.
- les sources de connaissances mobilisées : la co-construction locale de connaissances hybrides entre connaissances scientifiques et techniques et savoir-faire et expériences locales.
- les outils techniques, organisationnels et financiers : recensement d'outils utilisés et usages en situation.
- le métier d'animateurs de groupes : animateurs ou conseillers ? « Apporteurs » de connaissance ou « facilitateurs » dans l'explicitation des connaissances des membres du groupe ?

Actions à suivre - Feuille de route 2017 - 2018

1. Favoriser les échanges entre animateurs de collectifs organisés autour de problématiques agro-écologiques : organisation d'ateliers régionaux, de réunions thématiques...
2. Optimiser la connaissance mutuelle et le partage d'expériences : mise en forme et diffusion de fiches pour présenter les différents groupes existants et leurs travaux, animation de réseaux sociaux...
3. Capitaliser les innovations et en tester avec les groupes volontaires : accompagnement dans l'usage d'outils développés au niveau national, organisation de rencontres avec des experts ou d'autres dispositifs (RMT)...

Ses actions ont été définies en concertation avec les animateurs de collectifs interviewés évoqués ci-dessus.

Pour en savoir plus :

Personne à contacter : Hélène Gross
Structure / organisation: ACTA
Adresse : 1, avenue Claude Bourgelat – 69290 MARCY L'ETOILE
Téléphone : 04.78.87.56.22
E-mail : helene.gross@acta.asso.fr

FICHE PROJET MCDR

Mobilisation collective pour le développement rural

Intitulé du projet : Réseau Rural Agroforestier Français (RRAF)

Chef de file : AFAF (Association Française d'Agroforesterie)

Objectifs visés et résumé du projet

Le projet a pour objet la mise en place d'un réseau national pour l'agroforesterie et son développement.

Le projet se propose de constituer à l'échelle nationale un large réseau de compétences et de ressources autour de trois têtes de réseau et des deux associations nationales. Ce réseau a pour objectif d'être l'interlocuteur privilégié du réseau rural français (et des réseaux ruraux régionaux), de l'Association des Régions de France et du Ministère de l'agriculture sur les questions touchant aux politiques de développement de l'agroforesterie. Il vise à la mise en réseau d'acteurs pour structurer et animer le développement de l'agroforesterie en France (Action 1), il collabore pour la capitalisation, la mutualisation et le partage des connaissances et des savoirs (Action 2). Il a également pour objectif d'accompagner les autorités de gestion et autres décideurs dans la formulation et l'adaptation de politiques publiques (adaptation des PDR aux systèmes agroforestiers, notamment au travers des mesures 16, 17 et 23) et la structuration de filières agroforestières territorialisées (Action 3).

Ce projet national a vocation à couvrir l'ensemble des régions françaises en s'appuyant à la fois sur les partenaires nationaux (AFAF, APCA, CNPF-IDF, FNCUMA, AFAC-A, APAD) mais aussi sur leurs "relais territoriaux" (Associations membres de l'AFAF et de l'AFAC, Chambres d'agriculture, CUMA, CRPF). Il s'appuie sur un dispositif particulier où en plus des animateurs nationaux, sont associés, à la démarche de la MCDR, des partenaires régionaux locaux. Ces treize relais régionaux (un par grande région issue de la réforme territoriale) sont les porte-voix du réseau rural agroforestier français. Les opérateurs locaux de développement de l'agroforesterie (associations locales, chambres d'agriculture, CRPF...), bien que non financés directement dans le projet, sont directement associés à la démarche et s'inscrivent dans la logique d'un renforcement du réseau, des capacités de fédération des acteurs, de mutualisation/capitalisation et l'apport d'une expertise commune au bénéfice de tous les acteurs.

Thèmes :

Agro-écologie,
Economie circulaire

Partenaires :

AFAF, APCA, APAD, CNPF-IDF, FNCUMA, AFAC-A, Mission Haies Auvergne, Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, Chambre d'agriculture de Bourgogne, Arbre et Paysage 32, Chambre d'agriculture de l'Aube, Chambre d'agriculture de Charente-Maritime, Association AILE, Chambre d'agriculture de l'Eure, Chambre d'agriculture de Picardie, Association Agroforesterie Centre, GRCIVAM PACA, Office de l'environnement de la Corse

Territoires concernés :

National

Type de bénéficiaires ciblés :

Réseaux ruraux régionaux, Associations, chambres d'agriculture, établissements publics

Financement

FEADER 2015 : 21k€
RRN 2015 : 7,7k€

FEADER 2016 : 115k€
RNN 2016 : 41,5k€

Dates du projet

Date de début : 19/06/2015
Date de fin : 18/06/2018

Etat d'avancement du projet et principales réalisations

Le lancement du projet en 2015 avait permis notamment d'organiser la sélection des candidats aux postes d'animateurs régionaux du RRAF (13 partenaires), pleinement intégrés au partenariat du projet.

En 2016, plusieurs réunions ont eu lieu au niveau national. En parallèle du premier COPIL (février 2016), la première réunion de l'ensemble des partenaires (18 au total) s'est tenue le 3 février 2016, ce qui a permis d'engager les travaux d'organisation, de planification et de programmation des actions pour l'année 2016 et ultérieures, et l'entrée dans un régime de croisière du programme. La deuxième réunion des partenaires du projet a eu lieu le 21 juin. Ce fut l'occasion de faire un point sur les actions déjà engagées en régions par les animateurs et de programmer les actions à venir.

Un séminaire de travail de l'ensemble des partenaires s'est tenu début avril 2017 sur trois jours (4,5 et 6 avril). Ce temps long réservé aux échanges et à la mutualisation a permis aux animateurs de présenter les actions menées dans leurs régions (recensements des opérateurs de terrain, réunions régionales, journées d'information/communication...), de signaler les principaux freins rencontrés et de mettre en place des groupes de travail thématiques en fonction des besoins et intérêts de chacun. Ces groupes de travail sont destinés à favoriser un travail collectif sur des thématiques transversales identifiées comme prioritaires dans plusieurs régions (itinéraires techniques d'aménagement des systèmes agroforestiers, gestion, mécanisation et valorisation, formation, réglementations et politiques publiques). Ils visent à initier des dynamiques collectives sur des chantiers nécessitant une collaboration/mutualisation à l'échelle régionale/nationale. Ces groupes de travail sont en train d'être lancés et, en plus des réunions régulières rassemblant tous les partenaires, un nouveau séminaire de travail est prévu à l'automne 2017.

Depuis le lancement du projet, les principales productions et livrables réalisés sont :

- un document de synthèse juridique et réglementaire sur l'agroforesterie,
- un document de suivi des mesures des PDR pour le développement des systèmes agroforestiers,
- des communications publiques (à destination des professionnels ou du grand public) pour la promotion des systèmes agroforestiers : plusieurs documents de synthèses d'information et de vulgarisation,
- une liste des correspondants régionaux du projet,
- un annuaire des structures et des compétences autour des systèmes agroforestiers.

Actions à suivre/poursuivre sur 2017-2018

- Réalisation d'une plateforme WEB sur le projet
- Organisation de journées locales et régionales d'information, à destination du grand public et des acteurs du développement agricole et rural
- Capitalisation des ressources documentaires et des compétences
- Analyses et synthèses techniques sur les cadres réglementaires, la politique de développement rural
- Edition de documents techniques et d'information à destination des acteurs du développement agricole et rural
- Recensement des opérateurs de terrain en agroforesterie (par domaine d'action/compétence et par région)
- Réunions de travail autour des différentes thématiques transversales identifiées comme prioritaires / synthèses des résultats

Pour en savoir plus :

Personne à contacter : Séverin Lavoyer
Structure / organisation: Association Française d'Agroforesterie
Adresse : 93, route de Pessan 32000 AUCH
Téléphone : 0682393289
E-mail : severin.lavoyer@agroforesterie.fr

FICHE PROJET MCDR

Mobilisation collective pour le développement rural

Intitulé du projet : *USAGES : L'innovation par les usages, un moteur pour l'agro-écologie et les dynamiques rurales*

Chef de file : L'Atelier Paysan

Objectifs visés et résumé du projet

La transition vers l'agro-écologie passe par la mise au point d'agroéquipements adaptés à des pratiques agricoles territorialisées, reproductibles par les agriculteurs. Cette transition est permise aussi par les échanges, les compétences, les réseaux et tout ce qui mobilise les processus d'innovation par les usages, dans lesquels les agriculteurs innove eux-mêmes et en collectif sur leurs fermes, au-delà des objets techniques conçus.

Dans ce projet, l'objectif est, d'une part, de capitaliser les savoirs et savoir-faire que les acteurs ruraux développent spontanément et d'en favoriser l'émergence de nouveaux. D'autre part, il s'agit de mieux comprendre ces processus, pour progresser dans nos modes de faire et notre capacité à convaincre les acteurs du développement local de la nécessité de remettre les usagers au cœur de la conception de l'innovation.

Etat d'avancement du projet et principales réalisations

Axe 1 : Identifier, accompagner

C'est le cœur du projet : 2015 et 2016 ont permis le repérage d'innovations par le biais de campagnes de recensement actif géographique (Ile-de-France, Normandie – Bretagne, Alsace – Lorraine, Rhône-Alpes, Bourgogne, Aquitaine) et thématique (biodynamie, viticulture et couverts, transformation,...). De nombreux processus d'accompagnement à l'émergence d'outils ont aussi été menés, pour différentes filières et dans différents territoires. Concrètement, plans et tutoriels pour l'essaimage de ces outils innovants sont disponibles en ligne sous licence libre et ouverte.

La question de l'innovation par les usages déborde enfin largement de la question des outils, pour s'intéresser de plus en plus à l'architecture et au bâti agricole. FADEAR et InterAFOCG sollicitent leurs réseaux pour faire émerger d'autres thématiques d'intérêt pour l'agriculture, et les questionnements liés au logiciel libre sont démarrés. La production de références techniques (approvisionnement) et réglementaires (homologation) est également nécessaire à l'accompagnement

Thèmes

Agro-écologie
Economie Sociale et solidaire
Economie circulaire

Partenaires

FNCUMA / FRCUMA AURA /
InterAFOCG / FADEAR / UMR
Innovation (CIRAD) / UFR
Sociologies (AgroParisTech)

Territoires concernés

France

Type de bénéficiaires ciblés

Paysans, structures / réseaux de
développement agricole et
rurale, collectivités

Financement

FEADER 2015 : 32 k€
RRN 2015 : 5 k€
FEADER 2016 : 71 k€
RNN 2016 : 20 k€

Crédits sollicités pour la fin des
projets (si connu)

FEADER 2017-18 : 163 k€
RNN 2017-18 : 98 k€

Dates du projet

Date de début : 19/06/2015
Date de fin : 30/06/2018

Axe 2 : Comprendre, donc apprendre

Sur ce volet recherche, où l'objectif est à la fois de prendre un recul nécessaire sur nos pratiques et de mettre en évidence les aménités que représentent l'innovation par les usages, le travail avec Morgan Meyer et Frédéric Goulet a permis d'encadrer plusieurs stages. Ces derniers ont permis d'affiner les questions de recherche et d'explorer les possibilités de collaboration avec d'autres chercheurs. Plusieurs pistes pour approfondir différents aspects des questionnements initiaux sont explorées : post-doc, insertion dans des travaux de thèse, échanges avec des chercheurs intéressés en sociologie, histoire, anthropologie.

Axe 3 : Elargir les questionnements

Ce travail est quotidien et réside dans l'ouverture et la vigilance que nous accordons à des initiatives qui relèvent de l'amélioration de la prise en compte des usagers dans les processus innovants, sous forme d'entretien (framsoft, Outils Réseaux, Ekylibre,...) et de participation à d'autres projets et réseaux mobilisés sur la question.

Nos liens avec d'autres facettes du développement rural par le biais du RRN et des RRR sont aussi envisagés : le travail avec Cap Rural (réfèrent RRR AURA) ouvre largement l'horizon thématique.

Les Axes 4 et 5 sont consacrés à la diffusion et au pilotage du projet.

Actions à suivre - Feuille de route 2017 – 2018

En 2017-2018, l'Atelier Paysan et ses partenaires s'attacheront à :

- **Poursuivre le travail engagé dans les Axes 1, 2 et 3**

Un focus particulier sur les outils de transformation paysanne (meunerie, brasserie, fromagerie) avec une participation aux travaux du RMT Alimentation Locale ; la participation en co-financement à plusieurs projets CASDAR (couverts végétaux, transformation) ; des outils de tri pour les artisans semenciers ; la question du logiciel (de planification, de gestion comptable) sera approfondie, celle de l'architecture prendra une nouvelle dimension.

- **Produire des documents ressources pour capitaliser nos méthodologies, les enrichir et élargir la masse critique potentielle des contributeurs**

Enrichissement du document méthodologique de TRIPs (Tournées de Recensement d'Innovations Paysannes) et d'un guide d'accompagnement de projets de conception centrés sur les usagers. Sur la question de la réglementation, production d'un document de référence et de propositions sur le statut des machines et outils auto construits.

- **Produire des ressources pour les autorités de gestion locales et les acteurs du développement (avec Cap Rural sur le volet formation)**

Conception d'une journée et d'un cycle de formation à destination des élus et des agents du développement local sur l'innovation par les usages (identification, décortilage, outils d'accompagnement,...) au printemps ou à l'automne. Production d'un document de référence à destination des autorités de gestion pour cibler les aménagements des PDR en faveur de l'innovation par les usages.

Pour en savoir plus :

Personne à contacter : Nicolas SINOIR (Animateur National)
Structure / organisation: L'Atelier Paysan
Adresse : ZA des Papeteries, 38140 RENAGE
Téléphone : 07 85 41 99 02
E-mail : n.sinoir@latelierpaysan.org

FICHE PROJET MCDR

Mobilisation collective pour le développement rural

Intitulé du projet : *Développer l'entrepreneuriat agricole des personnes non issues du milieu agricole pour répondre aux enjeux du renouvellement des générations agricoles (DEAPNA CIAP)*

Chef de file : Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne

Objectifs visés et résumé du projet

Pour parvenir à répondre aux enjeux de renouvellement des générations agricoles dans le cadre du développement rural, les démarches entrepreneuriales des porteurs de projets NIMA se doivent d'être encouragées et amplifiées.

Pour ce faire, la **mobilisation collective** doit s'opérer autour de la question de **l'accès au foncier, de la sécurisation des parcours d'installation, du renouvellement du travail collectif et coopératif**, de l'innovation dans les financements et de la sécurisation juridique des démarches entrepreneuriales et multi-partenariales.

Les différents échelons (acteurs et structures) qui interviennent sur ces questions devront amplifier leurs complémentarités, en s'appuyant sur une volonté collective de cohérence accrue des politiques publiques, et ce, sur les régions Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes.

Etat d'avancement du projet et principales réalisations

Axe 1 : Etudier la faisabilité pour la mise en place d'un fonds de dotation et de garantie

- Evaluation des systèmes de garantie de financement sur différentes régions françaises
- Implication d'acteurs coopératifs de l'agriculture et de l'économie sociale et solidaire
- Caractérisation des besoins de financement des porteurs de projet sur les phases de pré-installation et d'installation-consolidation afin de déterminer les outils de garantie les plus adaptés.
- Chiffrage des besoins de financement du fonds en fonction des territoires concernés
- Repérage et sollicitation des partenaires possibles : France Active, Terrena, Crédit agricole, Crédit Mutuel.....

Thème

Installation en agriculture de porteurs de projets « non issus du milieu agricole ».

Partenaires

Structures agricoles, structures de l'économie sociale et solidaire, collectivités locales, établissements publics de formation

Territoires concernés

Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes

Type de bénéficiaires ciblés

Porteurs de projets non issus du milieu agricole

Financement

FEADER 2015 : 41 k€ R
RN 2015 : 36 k€
FEADER 2016 : 79 k€
RNN 2016 : 55 k€

Crédits sollicités pour la fin des projets : 192 k€

Dates du projet

Date de début : 19/06/2015
Date de fin : 18/06/2018

Axe 2 : Sécuriser le modèle juridique "CAE SCIC"

Elaboration de propositions en lien avec les partenaires nationaux pour généraliser des pratiques locales reconnues et proposer des liens entre le champ de la réglementation agricole (Loi d'Avenir 2014) et le champ d'application de la loi ESS (août 2014).

Comment faire reconnaître le statut de « salarié entrepreneur associé » auprès de la MSA alors que la Loi permet uniquement à la sécurité sociale de reconnaître ce statut et que le statut social d'agriculteur salarié n'existe pas au titre de la réglementation agricole ? Comment faire reconnaître à la MSA la cohabitation au sein d'une entité juridique unique des statuts de salariés œuvrant sous des conventions collectives différentes ?

Axe 3 : Assurer une méthode de diffusion adaptée à la diversité des territoires

Identification des facteurs de réussite spécifiques du dispositif CIAP au regard de l'accompagnement déployé :

- une dynamique multipartenariale au service de l'entrepreneuriat agricole : alliance des acteurs de l'ESS et du secteur agricole ;
- une mobilisation issue des paysans eux-mêmes et non de leurs représentants institutionnels ;
- un statut de stagiaire de la formation professionnelle pendant un an qui permet de construire un accompagnement global sur la durée ;
- un rapport spécifique à la prise de risque : entrepreneuriale et territoriale ;
- la mobilisation locale et collective comme clé de l'accompagnement : un accompagnement par le territoire via le groupe d'appui local.

Axe 4 : Mettre en œuvre de manière expérimentale la diffusion et organiser la mutualisation inter-régionale

- Diffusion des projets et communication ;
- Consolidation des dynamiques de territoires dans tous les départements pour garantir la pérennité des installations : création d'associations de préfiguration de type CIAP dans chaque région voir départements ;
- Construction d'un cadre régional commun pour le portage d'activité ;
- Valorisation des différents outils expérimentés dans les réseaux nationaux.

Actions à suivre - Feuille de route 2017 – 2018

Au niveau national

- Mise en œuvre d'une expérimentation de mutualisation financière avec les porteurs de projets et les cédants (fonds de garantie pour la transmission progressive) avec France Active ;
- Conforter l'accompagnement spécifique auprès des cédants adapté à chaque territoire ;
- Sécurisation du modèle CAE SCIC agricole avec un travail avec Coopérer pour Entreprendre (réseau des CAE) autour de l'adaptation de la labellisation aux CAE agricoles, reconnaissance du statut entrepreneur salarié associé à la MSA, reconnaissance de formes sociétaires de type SCOP en agriculture (aides à l'installation et à l'investissement).

Au niveau interrégional

- Expérimentations concrètes d'accompagnement de porteurs de projet par le portage temporaire et le stage « Paysan créatif » dans les différentes régions ;
- Mise en réseau des professionnels et administrateurs avec échanges de pratiques et formation pour le développement d'une vision commune, d'outils et de projets partagés.

Pour en savoir plus :

Personne à contacter :

Nom du contact : Claire LAVAU

Structure / organisation : SCIC CIAP

Adresse : 31 bd Einstein – CS 92315 – 44323 NANTES cedex 3

Téléphone : 06 75 07 71 97

E-mail : ciap44@orange.fr

FICHE PROJET MCDR

Mobilisation collective pour le développement rural

Intitulé du projet : *AgroEcoDom : Mobilisation inter-régionale du monde rural pour le développement local de pratiques agro-écologiques dans les Départements d'Outre-Mer*

Chef de file : Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement)

Objectifs visés et résumé du projet

La MCDR « AgroEcoDom » s'inscrit dans le double contexte de mise en place d'une politique publique (le projet agro-écologique « Produire autrement ») et de territoires tropicaux devant faire face à des défis économiques et sociaux importants. Elle s'appuie sur les Réseaux d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA) mis en place en 2011 dans les Départements d'Outre-Mer dans le cadre des mesures CIOM (Comité Interministériel de l'Outre-Mer).

« AgroEcoDom » a pour objectif général d'encourager la conception et l'utilisation de systèmes de production agricole et de pratiques agronomiques respectueuses de l'environnement en s'appuyant sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes.

Nombre de problématiques sont communes d'un DOM à l'autre mais les spécificités de chaque territoire permettent une meilleure compréhension de ces problèmes et par là-même d'identifier et de tester différentes approches et solutions. AgroEcoDom facilite ainsi les échanges inter-DOM en termes de connaissances, d'expériences et de progrès techniques dans les filières végétales et animales, afin de favoriser le transfert au profit des agriculteurs et éleveurs. Cette dynamique permet d'accélérer le développement agricole mais aussi de réaliser des économies d'échelles en mutualisant les expériences.

Thèmes

Agro-écologie

Partenaires

Cirad, Acta, Inra, Armefflor, Ikare, IT2, FRCA, eRcane, les chambres d'agriculture de Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte, ITVI, IFIP, Idele, ITAB

Territoires concernés

Départements d'outre-mer français

Type de bénéficiaires ciblés

Agriculteurs et éleveurs des DOM

Indirectement : consommateurs, collectivités et autres acteurs du développement rural des DOM

Financement

FEADER 2015 : 5 274,48 €

RRN 2015 : 4 677,38 €

FEADER 2016 : 105 505,72 €

RNN 2016 : 39 813,48 €

Dates du projet

Date de début : 22/06/2015

Date de fin : 21/06/2018

« AgroEcoDom » s'appuie sur :

- la mise en place de groupes de travail multidisciplinaires et multi-partenariaux sur des thématiques inter-régionales issues de l'analyse des besoins et de l'existant ;
- la valorisation et le partage d'informations et d'expériences pour un bénéfice réciproque entre les territoires domiens et la métropole et dans un souci de mutualisation des connaissances et d'échange de bonnes pratiques ;
- la production d'outils mutualisés au bénéfice des partenaires du monde rural ;
- l'organisation de conférences téléphoniques régulières entre membres des différents groupes de travail thématiques ;
- la restitution des travaux lors des rencontres annuelles RITA ;
- l'organisation de rencontres annuelles inter-DOM en terrain tropical (ateliers, visites, colloque).

Etat d'avancement du projet et principales réalisations

Les principales activités en 2015/2016 ont consisté notamment à : (i) la création et la mise en visibilité de l'espace MCDR dans le système d'information des RITA : <http://coatis.rita-dom.fr> (ii) la création d'espaces collaboratifs dédiés aux groupes de travail thématiques, et leur alimentation progressive et (iii) l'organisation de rencontres inter-DOM en Martinique.

Une centaine d'acteurs du monde agricole ultra-marin représentant plus de 35 structures se sont donnés rendez-vous en Martinique pendant une semaine en décembre 2016 pour échanger leurs expériences en matière de systèmes de cultures basés sur les principes de l'agro-écologie lors d'ateliers, de visites de terrain ou de séminaires en plénière. Sur le terrain martiniquais, plusieurs innovations agro-écologiques ont suscité l'intérêt des participants notamment le lombri-compost et la culture dite en lasagne, le pâturage sous verger, la mise en place de zones refuges pour auxiliaires ou encore la production d'ensilage de sorgho pour pallier les périodes déficitaires en aliments pour bovins.

Ces innovations illustrent les thématiques qui ont fait l'objet d'ateliers : production de matériel végétal de qualité, utilisation de plantes de services dans des systèmes multi-espèces, fertilité des sols et fertilisation des cultures tropicales, prairies et fourrages pour l'alimentation bovine, maladies vectorielles animales.

Outre l'édition d'actes reprenant les conclusions des ateliers, ces rencontres ont fait l'objet de la production de 5 films, 6 posters et d'une plaquette de présentation du projet.

Actions à suivre - Feuille de route 2017 - 2018

Poursuivant la logique et les ambitions du projet et dans la suite des actions 2016, des rencontres inter-DOM seront organisées dans l'Océan Indien courant 2017. Les derniers mois du projet verront aussi la finalisation des livrables prévus et définis dans le cadre des groupes de travail.

Pour en savoir plus :

Personne à contacter : Jean-Marc THEVENIN

Structure / organisation : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad)

Adresse : Cirad, TA B-DIR / 09, Avenue Agropolis, 343998 Montpellier cedex 5

Téléphone : +33 4 67 61 58 33 ou +33 7 85 38 63 82

E-mail : jean-marc.thevenin@cirad.fr

FICHE PROJET MCDR

Mobilisation collective pour le développement rural

Intitulé du projet : *COLLAGRO - Le réseau des collectifs d'agriculteurs pour la transition agro-écologique*

Chef de file : FNCUMA

Objectifs visés et résumé du projet

Le projet vise à favoriser l'autonomie des collectifs d'acteurs du territoire et des groupes d'agriculteurs, engagés dans une réflexion sur la transition agro-écologique. Cette autonomie est le gage du succès de ces projets et de l'inscription dans la durée de pratiques. Pour cela ce projet vise à mettre en réseau au niveau national comme régional quatre des "principaux" réseaux fédérant des collectifs d'agriculteurs. Cette mise en réseau a pour objectif de favoriser les synergies, l'expertise et les complémentarités dans les domaines croisés de l'agro-écologie et de l'accompagnement de collectifs. Elle doit permettre de favoriser les dynamiques de création et de pérennisation de collectifs, par l'accompagnement local, la reconnaissance par les pouvoirs publics de ces collectifs et la mise en œuvre de politiques publiques cohérentes avec les objectifs de l'économie sociale et solidaire et l'agro-écologie.

Trois grandes actions permettront de répondre à cet objectif global :

Action 1 – Groupes et agro-écologie. Afin de repérer, connaître et mettre en valeur les groupes innovants sur les pratiques agro-écologiques, d'en étudier les modalités d'organisation, une banque d'expériences sera élaborée. Ces expériences seront capitalisées et diffusées.

Action 2 – Ressources. Au sein de chaque réseau, des outils (méthodes, formations ...) sont créés pour répondre à la demande des groupes et ce sont ces outils, existants ou à créer, que cette action permettra de mettre en commun entre les partenaires du dispositif MCDR, afin d'assurer une montée en compétence des animateurs. Outre cette mutualisation, des espaces de rencontres pourront être organisés.

Action 3 – Analyse des politiques publiques aux niveaux européen, national et surtout régional pour répondre à la question : "Comment sont pris en compte les groupes en transition agro-écologique dans les différentes politiques publiques ?". Ce travail d'étude et d'expertise, complété par des expériences de terrain, permettra d'identifier les freins et leviers existants dans les politiques publiques et, le cas échéant, de faire des propositions d'amélioration afin que ces groupes soient mieux accompagnés par les politiques publiques.

Ces réflexions se déclineront sous forme de cycles de rencontres autour du fonctionnement des collectifs en transition agro-écologique au niveau régional, sur une à trois régions.

Thèmes

Agro-écologie
Économie sociale et solidaire

Partenaires

FNCUMA – FADEAR – FNCIVAM
– FRCIVAM Pays-de-la-Loire -
Trame

Territoires concernés

France

Type de bénéficiaires ciblés

Groupes d'agriculteurs en transition agro-écologique, animateurs qui les accompagnent ; responsables et animateurs des réseaux de développement travaillant avec des collectifs d'agriculteurs ; pouvoirs publics, collectivités territoriales et financiers.

Financement

FEADER 2015 : 18 298 €
RRN 2015 : 11 502 €
FEADER 2016 : 101 633,71 €
RNN 2016 : 19 086 €

Dates du projet

Date de début : 01/09/2015
Date de fin : 31/08/2018

État d'avancement du projet et principales réalisations

Action 1 – Groupes et agro-écologie

- Cadre de la banque défini : 44 groupes y figurent.
- Cadre de la grille d'analyse défini, testé sur un groupe.

Action 2 – Ressources

- Cadre de la banque ressources défini : 25 ressources identifiées.
- Fiche de présentation des ressources définie : trois fiches.
- Proposition d'un cadre de méthodologie d'échanges entre animateurs.

Action 3 – Politiques publiques

- Analyse de 8 PDRR (Pays-de-la-Loire, Nord-Pas-de-Calais, Bretagne, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Limousin, Centre Val-de-Loire), y compris les AAP.
- Analyse d'autres politiques publiques : Ecophyto II (fermes DEPHY), DiNA Cuma, GIEE (reconnaissance, animation), AEP (Bretagne), ATR (FranceAgriMer), Investissements matériels dans les exploitations agricoles en faveur de la qualité de l'air (MEEM), actions spécifiques de certaines Agences de l'Eau.

Action transversale : Déclinaison au niveau régional : Pays de la Loire, Limousin, Rhône-Alpes.

- Une réunion d'interconnaissance organisée en Pays de la Loire et en Limousin.

Actions à suivre - Feuille de route 2017 - 2018

Communication :

- Document-trace sur les premiers résultats : parution à l'automne.
- Séminaire de restitution en juin 2018.
- Diffusion des différents documents

Groupe de travail 1 :

- Continuer le repérage des expériences.
- Préparer le cadre de l'enquête, en se basant sur la grille d'analyse.
- Réalisation de l'enquête et de monographies, documents de travail pour garder une trace des entretiens menés.
- Réalisation de documents de communication sur les groupes enquêtés : fiches et/ou posters.
- Capitaliser les résultats de l'enquête : connaissance des groupes, organisation, ...

Groupe de travail 2 :

- Continuer le repérage des ressources et outils de nos réseaux.
- Réaliser les fiches ressources.
- Diffuser le cadre pour l'organisation des échanges entre pairs.
- Option : Organiser un échange entre pairs au niveau national en 2018.

Groupe de travail 3 :

- Première présentation des analyses et préconisations en juin 2017.
- Affiner avec le retour des enquêtes du GT 1.
- Option : autour de l'expérience des coopératives de nature néerlandaises et d'expériences françaises approchantes, affiner nos préconisations et proposer des scénarios pour une meilleure prise en compte des groupes en transition agro-écologique dans les politiques publiques européennes futures et dans leur déclinaison au niveau français.

Action transversale :

- Lancer la mise en réseau en Rhône-Alpes.
- Continuer en Limousin.
- Continuer en Pays de la Loire, a priori conjointement avec la Bretagne, très certainement autour d'une capitalisation des GIEE, centrée sur la plus-value de l'action collective.

Pour en savoir plus :

Personne à contacter : Marie-Laure Bailly
Structure / organisation: FNCUMA
Adresse : 43 rue Sedaine – CS 91115 – 75538 Paris cedex 11
Téléphone : 01 44 17 57 83
E-mail : marie-laure.bailly@cuma.fr

FICHE PROJET MCDR

Mobilisation collective pour le développement rural

Intitulé du projet : *L'inter clusters d'entreprises : une réciprocité prometteuse entre ville et campagne*

Chef de file : France Clusters

Objectifs visés et résumé du projet

1. Valoriser les initiatives innovantes en milieu rural : observer et recenser des pratiques innovantes et des innovations réalisées au sein des pôles et clusters, mais également au sein des territoires,
2. Montrer l'intérêt d'utiliser les complémentarités « rural/urbain » comme des atouts,
3. Soutenir le développement des zones rurales à travers la diffusion de nouvelles pratiques favorables à l'innovation et à la coopération entre les zones urbaines et rurales.

Etat d'avancement du projet et principales réalisations

2015 : Etat des lieux de la question (coopérations entre entreprises rurales et centres de recherche en milieu urbain : problèmes, repérage de premières expériences) via deux enquêtes envoyées aux clusters et aux territoires.

2015 : Définition des thématiques d'ateliers de production à partir des remontées des deux enquêtes : l'une auprès des clusters, l'autre auprès des territoires.

- Publication d'un état des lieux.

2015 : Organisation d'un séminaire le 3 décembre 2015 rassemblant les acteurs de nos réseaux respectifs, au cours duquel les participants ont été invités à approfondir ensemble les thématiques et problématiques dans le cadre d'ateliers de travail.

2015 - 2016 : Appel à participation aux ateliers de production

2016 : Réunion d'échanges avec les Réseaux Ruraux Régionaux sur la thématique « clusters, territoires et lien rural / urbain » (le 28/09/2016)

- Repérage des bonnes pratiques en région

Thèmes :

Lien rural – urbain

Partenaires :

ANPP (Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays),
INRA

Territoires concernés :

France entière

Type de bénéficiaires ciblés :

Les clusters et pôles de compétitivité, les lieux d'innovation, les territoires, les pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et les Pays, les GAL Leader

Financement

FEADER 2015 : 38 278 €
RNN 2015 : 33 945 €
FEADER 2016 : 52 971 €
RNN 2016 : 46 974.35 €

Dates du projet

Date de début : 01/09/2015
Date de fin : 31/08/2018

2016 – Réalisation de mémentos de bonnes pratiques

- **Mémento n°1 : Les outils de créativité pour développer des coopérations inter-entreprises sur les territoires (FC / INRA)**

Consultable ici >> http://franceclusters.fr/wp-content/uploads/2017/04/Memento1_WEB.pdf

Le "mémento" vise à présenter des lieux d'innovation, au sens de lieux physiques de mutualisation de services au profit d'entreprises. En effet, on observe la tendance de nombreux clusters et territoires à concrétiser la mutualisation de services au sein de lieux, afin d'expérimenter des nouveaux modes d'innovation basés sur le savoir-faire et le partage. Ainsi, on voit des clusters et territoires s'équiper d'infrastructures et de services intégrés qui viennent (re) territorialiser et matérialiser leur réseau dans des lieux d'innovation et de services performants. Véritable pôle économique et d'innovation, chaque infrastructure aux services variés est un outil structurant qui reflète la maturité du réseau. Quelles formes prennent ces lieux d'innovation ? Quels services intègrent-ils prioritairement ? Comment mettre en place un tel site dédié et mutualisé ? Quels facteurs-clés de succès et écueils à éviter dans la réalisation de ces projets (partenariats, financements...) ?

- **Mémento n°2 : Clusters et territoires locaux (ANPP)**

Consultable ici >> <http://franceclusters.fr/wp-content/uploads/2017/04/memento2-WEB.pdf>

Ce mémento vise à présenter des formes d'animation économique du territoire et de coopération entre les Pays / Pôles territoriaux et le tissu entrepreneurial local. Les Pays et Pôles territoriaux agissent par nature en faveur du développement économique. Les actions prennent différentes formes qui sont détaillées dans les monographies (pépinières, clusters, PTCE...), avec des temporalités variées (filière déjà structurée ou projet en gestation) et grâce à des moyens divers (mise à disposition du temps d'un chargé de mission, organisation de réunions...). Il s'agit donc d'étudier ces formes d'animation, de mutualisation et de coopération, pour mieux appréhender les leviers d'action disponibles pour les territoires, les potentielles collaborations inter-entreprises (PME ou grande entreprise), y déceler les démarches de RSET, tout en tenant compte des conséquences de la réforme territoriale (Loi NOTRe).

2016 - Analyse des PDR sous l'angle "développement local" (INRA / FC)

Il s'agit d'analyser les PDR du point de vue de leur utilisation hors du champ agricole :

- Mesure "Développement des exploitations agricoles et entreprises" (Article 19, Règlement FEADER, mesure 6 des PDR)
- Mesure "Services de base et rénovation des villages en zones rurales" (Article 20, Règlement FEADER, mesure 7 des PDR)
- Mesure "Coopération" (Article 35, mesure 16 des PDR)
- Mesure LEADER et "Développement local mené par les acteurs locaux" (mesure 19 des PDR)

Actions à suivre - Feuille de route 2017 – 2018

- Ecriture Mémento 3 (ANPP) : Comment développer « le sentiment d'appartenance » à un réseau, à un territoire ?
- Ecriture Mémento 4 (France Clusters & INRA) : Les actions à mener pour développer de nouvelles approches de l'économie et de l'emploi

Pour en savoir plus :

Personne à contacter : Elise DUREY
Structure / organisation : France Clusters
Adresse : 14 rue Passet 36001 LYON
Téléphone : 04 78 54 67 09
E-mail : elise.durey@live.fr

FICHE PROJET MCDR

Mobilisation collective pour le développement rural

Intitulé du projet : **CAPDOR**

CAPitalisation et diffusion des connaissances issues des dispositifs de recherche partenariale sur le Développement agricOle et Rural

Chef de file : **INRA (Institut national de la recherche agronomique)**

Objectifs visés et résumé du projet

L'agriculture est au centre des préoccupations de développement des territoires, des enjeux alimentaires, fonciers, d'aménagement, d'environnement et plus récemment de la transition énergétique, et se révèle essentielle à prendre en compte dans les dynamiques territoriales actuelles.

Le projet CAPDOR vise à capitaliser les expériences des acteurs du territoire et les connaissances issues des résultats de recherche des programmes PSDR afin d'être en mesure de fournir une synthèse opérationnelle à destination des autorités de gestion et d'améliorer la mise en œuvre et le suivi des PDR.

Etat d'avancement du projet et principales réalisations

Axe 1: Apports méthodologiques et connaissances actionnables

- Réalisation d'un bilan des travaux scientifiques et méthodologiques existants, issus en particulier des trois premières vagues de PSDR et des acquis des partenaires
- Réalisation d'un bilan des démarches de traduction des travaux scientifiques en connaissances pour l'action
- Réalisation d'un bilan de l'impact de ces travaux et de ces démarches de traduction en termes d'évolution des pratiques

Axe 2 : Expérimentation, qualification des outils et méthodes d'évaluation

- Traduction des résultats de l'axe 1 en protocoles de recherche partenariale et expérimentations territorialisées sur les thématiques du projet

Axe 3 : Partage d'expériences et expertise collective en appui aux réseaux, porteurs d'enjeux et politiques publiques

- Organisation d'une « école des connaissances partenariales »

Axe 4 : Centre de ressources et de concertation dédié à la place de l'agriculture dans le lien entre territoires urbains et ruraux

- Production d'une plaquette de présentation du dispositif MCDR CAPDOR
- Production et mise en ligne de documents écrits et vidéo pour le transfert

Thèmes

Lien urbain-rural,
Gouvernance alimentaire locale,
Economie circulaire

Partenaires

IRSTEA, ADEME, Terres en Villes,
Terre de Liens

Territoires concernés

L'ensemble des Régions de France métropolitaine, sauf la région PACA, les Hauts-de-France et la Corse.

Type de bénéficiaires ciblés

Têtes de réseau de l'agriculture et du développement rural,
Autorités de gestion des PDR,
Unité d'animation du RRN,
Centres de ressources et Equipes de recherche

Financement

FEADER 2015 : 18 k€
RRN 2015 : 16,2 k€
FEADER 2016 : 67,7 k€
RRN 2016 : 25,6 k€

Dates du projet

Date de début : 01/09/2015
Date de fin : 31/08/2018

Actions à suivre - Feuille de route 2017 – 2018

Les actions prévues sur la période 2017 – 2018 sont les suivantes :

Axe 1 : Apports méthodologiques et connaissances actionnables

- Production d'un rapport de synthèse opérationnel pour les acteurs locaux et les autorités régionales en charge des PDR

Axe 2 : Expérimentation, qualification des outils et méthodes d'évaluation

- Conduite d'expérimentations partenariales locales dans plusieurs régions (en cours)
- Production d'outils de suivi et d'évaluation (notamment auto-évaluation) de la mise en place de projets sur les territoires dans les différentes thématiques du projet CAPDOR (en cours)
- Production de fiches techniques correspondant à des rendus d'expériences dans les cas et terrains retenus
- Production d'une analyse scientifique et technique sur l'ingénierie de recherche partenariale pour le développement agricole et rural

Axe 3 : Partage d'expériences et expertise collective en appui aux réseaux, porteurs d'enjeux et politiques publiques

- Mise en place de groupes interrégionaux thématiques associant chercheurs, réseaux d'acteurs techniques et professionnels, décideurs publics, pour chacune des 3 thématiques (en cours)
- Organisation de réunions régulières de chacun des groupes (en cours)
- Analyse des actions engagées par les Conseils Régionaux sur les thématiques du projet et confrontation avec les acquis scientifiques
- Séminaire interrégional avec les Conseils régionaux, RRR, et pilotes du RRN
- Production de documents concertés d'appui à la mise en place des PDR

Axe 4 : Centre de ressources et de concertation dédié à la place de l'agriculture dans le lien entre territoires urbains et ruraux

- Production et mise en ligne de contenus techniques et pédagogiques à destination des publics en formation initiale et continue
- Communication grand public

Pour en savoir plus :

Personne à contacter : **Frédéric Wallet** (Responsable du projet)

Structure / organisation: INRA – Agroparistech – Université Paris-Saclay Adresse : UMR SADAPT

Adresse : 16 Rue Claude Bernard, 75231 Paris Cedex 05

Téléphone : 06.85.45.59.51

E-mail : frederic.wallet@agroparistech.fr

FICHE PROJET MCDR

Mobilisation collective pour le développement rural

Intitulé du projet : *INNOVEZ BIO*

Chef de file : ITAB, Institut Technique de l'Agriculture biologique

Objectifs visés et résumé du projet

A travers ses principes fondés sur l'agro-écologie, son système de contraintes réglementaires, les garanties de son mode de production, son ancrage dans les territoires et la forte mobilisation des acteurs dans l'élaboration de connaissances, l'agriculture biologique constitue un prototype pour favoriser l'innovation. Il y a clairement un besoin de mutualiser les connaissances et les méthodologies et de favoriser les mises en réseau.

Le projet INNOVEZ Bio propose de constituer un réseau thématique de têtes de réseaux d'acteurs nationaux pour faciliter le partage d'expériences, de compétences, de connaissances, de méthodologies et pour aider la mise en place d'actions de développement rural. Le projet favorise ou s'appuie sur l'innovation en agriculture et alimentation biologique. Le réseau thématique se réalise via la constitution de groupes opérationnels (ensemble de partenaires locaux) de type PEI et la mise en réseau, en synergie de ces initiatives régionales (ou territoriales), de l'expertise, des connaissances et du fonctionnement de groupes existants ou visant à favoriser la création d'autres groupes.

Thèmes

Agro-écologie

Les groupes étudiés couvrent de par leur diversité aussi les champs suivants :
Gouvernance alimentaire locale,
Economie sociale et solidaire,
Economie circulaire,
Lien urbain-rural.

Partenaires

ISARA-Lyon, APCA, France Nature Environnement, Bioconsom'acteurs, (INRA, FNAB et Formabio)

Territoires concernés

France Entière

Type de bénéficiaires ciblés

Groupes d'acteurs locaux innovants en AB

Financement

FEADER 2015 : 27 919 €
RRN 2015 : 24 759 €
FEADER 2016 : 42 489 €
RNN 2016 : 23 372 €

Crédits sollicités pour la fin des projets (si connu) : NSP

Dates du projet

Date de début : 19/06/2015
Date de fin : 30/06/2018

Etat d'avancement du projet et principales réalisations

Volet 0 : Animer et coordonner

Ce volet est dédié à la coordination et la mise en synergie des partenaires pour la création du réseau, ce qui a été initié en 2015 et se poursuit depuis. La gestion administrative et financière du projet s'est avérée plus lourde que prévue et entraîne du retard dans le déroulement du projet et la dynamique partenariale opérationnelle.

Volet 1 : Repérer et faire émerger des innovations

Ce volet consiste à mobiliser chacun des réseaux des membres du projet pour repérer et faire émerger des groupes opérationnels multi-acteurs dans les systèmes agro-alimentaires biologiques, porteurs d'innovations à l'échelle de fermes, de filières ou de territoires. Un premier séminaire entre les partenaires du projet a eu lieu le 11 décembre 2015 afin de fédérer l'équipe projet, d'engager les travaux (volet 1 notamment) et d'être très rapidement opérationnel. Ce séminaire a permis un premier cadrage des innovations et des groupes innovants à suivre, ainsi que la présentation de cas d'étude potentiels. Les critères de choix de ces groupes à suivre ont été affinés. Chacun des membres a mobilisé ses réseaux et assuré une veille active pour identifier des groupes. Un travail d'approfondissement de la connaissance des groupes innovants a été entrepris en 2016 et se poursuit.

Volet 2 : Observer et caractériser les innovations

Le séminaire de lancement a permis un premier partage d'expériences et de méthodologies. Le travail s'est poursuivi autour de la construction d'une grille d'enquête des groupes bio innovants et la consolidation des premières observations et caractérisations de ces groupes.

Volet 3 : Essaimer et diffuser

L'année 2015 a permis la création de la charte graphique et du logo du projet mais aussi la création du site intranet du réseau et la construction du premier plan de diffusion. L'année 2016 a permis la création d'une cartographie des groupes bio innovants comportant un descriptif plus ou moins détaillé du groupe (selon qu'il a été l'objet d'une analyse ou non), partagée en interne au projet dans un premier temps mais destinée à être publiée sur le site internet de l'ITAB et de ses partenaires. A ce jour, 3 groupes figurent sur cette carte, 34 autres seront à y inscrire d'ici à la fin du projet et peut-être davantage encore. Un article sur le projet est paru dans la lettre du RRN, des communications ont été effectuées auprès des réseaux des partenaires et aux différentes réunions du RRN. De plus, l'ITAB s'est investie dans un groupe de travail avec le MAAF pour construire une formation pour le montage de dossiers PEI.

Actions à suivre - Feuille de route 2017 - 2018

En 2017/2018, se poursuivra le repérage des groupes bio innovants via les réseaux des partenaires du projet, ainsi que leur analyse et leur mise en réseau via la cartographie qui sera proposée en accès libre sur le site de l'ITAB. Un partage de méthodologie est envisagé, la forme reste à préciser.

Une journée des innovations en AB est prévue en 2017/2018, avec pour objectif d'essaimer sur la thématique de l'innovation en AB et d'attirer de nouveaux groupes innovants. Des articles et vidéos sur les initiatives bios innovantes sont envisagés ainsi qu'une communication plus importante sur les réseaux sociaux.

Enfin, nous essaierons de développer nos relations avec le EIP-AGRI Service Point qui connecte les différents groupes et réseaux au niveau national/régional à l'échelle européenne pour faire connaître nos travaux et connecter les groupes bio innovants existants par ailleurs (PEI), nous veillerons à promouvoir notre réseau afin d'inspirer d'autres initiatives en France et en Europe.

Pour en savoir plus :

Personne à contacter : Céline Cresson

Structure / organisation : ITAB, Institut Technique de l'Agriculture Biologique

Adresse : 149 rue de Bercy – 75595 PARIS Cedex 12

Téléphone : 01 40 04 50 65

E-mail : celine.cresson@itab.asso.fr

<http://itab.asso.fr/programmes/projet-innovez-bio.php>

FICHE PROJET MCDR

Mobilisation collective pour le développement rural

Intitulé du projet : *JEUNES : Priorité jeune pour le développement agricole et rural*

Chef de file : Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC)

Objectifs visés et résumé du projet

Ce projet à deux grands objectifs :

Le projet répond à deux logiques d'intervention complémentaires :

- Croiser l'expertise des acteurs du développement rural et de l'enseignement agricole avec les ressorts de l'éducation populaire pour faciliter la connaissance et l'insertion des jeunes dans le monde agricole ;
- Faire reconnaître les activités de l'éducation populaire comme tremplin à une meilleure reconnaissance du monde rural et levier pour diffuser de nouvelles pratiques (agro-écologie, circuits-courts).

Etat d'avancement du projet et principales réalisations

Une enquête auprès des élèves des MFR et du CNEAP a été réalisée entre novembre 2015 et juin 2016 avec l'appui de Trame. Les résultats de celle-ci sont disponibles depuis novembre 2016.

L'enquête montre que l'agro-écologie est un concept encore peu connu des élèves et nous avons également pu observer un intérêt important pour les métiers de salarié agricole et d'agriculteur.

La nouvelle version des Agronautes sera terminée et disponible en mai 2017. Afin de réfléchir à l'installation en milieu rural, une dizaine de stages « rêve d'installation » a été proposée dans 6 régions. Nous avons également réalisé des voyages d'études en Allemagne, dans le Massif central et le Limousin pour permettre des échanges entre des jeunes porteurs de projets.

Par ailleurs, nous avons proposé des formations à l'animation avec une entrée thématique sur l'alimentation locale dans les séjours d'éducation populaire. Nous avons également réalisé un guide pour faciliter l'approvisionnement en produits locaux que nous avons diffusé auprès du réseau des organisateurs de séjours. L'agro-écologie est depuis fin 2015 au cœur de notre projet, avec des propositions de rencontres et d'échanges autour de la thématique aux jeunes et aux agriculteurs. Nous avons aussi participé à des chantiers et réalisé des visites de fermes agro-écologiques.

Thèmes

Agro-écologie,
Gouvernance alimentaire locale,
Lien urbain-rural,
Installation,
Enseignement,
Circuits-courts,
Jeunesse

Partenaires

Cneap (Conseil national de l'enseignement agricole et privé), UNMFREO, Réseau Civam, Feadear, InterAFOCG, Trame, Accueil Paysan

Territoires concernés

France entière

Type de bénéficiaires ciblés

Jeunes de 13 à 30 ans

Financement

FEADER 2015 : 23 450 €
FEADER 2016 : 57 010 €

Dates du projet

Date de début : 01/09/2015
Date de fin : 30/06/2018

Actions à suivre - Feuille de route 2017 – 2018

Pour la suite de notre projet, nous allons étendre la diffusion des résultats de l'enquête dans nos réseaux mais aussi auprès des décideurs. L'objectif est que cette enquête puisse aussi servir d'outil de travail pour les enseignants d'établissements agricoles. Par ailleurs, nous continuerons à travailler en collaboration avec les MFR et le CNEAP, notamment pour aborder les questions autour de l'agro-écologie.

A la sortie du jeu Les Agronautes en mai 2017, une diffusion auprès du réseau est prévue, des temps de formation seront organisés localement afin de présenter l'animation du jeu auprès des salariés du MRJC, de la Fadear et du Réseau Civam. Ces formations sont programmées à l'automne. Lors du congrès du MRJC, fin juin 2017, la présentation de la nouvelle version du jeu sera faite afin de la diffuser dans l'ensemble du mouvement. Par ailleurs, nous continuerons l'animation de ce jeu auprès des jeunes réfléchissant à leur installation

Le dispositif « Rêves d'installation » continuera dans les régions où il est déjà mis en place, nous pensons pouvoir en réaliser davantage dans des régions où des jeunes intéressés par l'installation en milieu rural ont montré un intérêt pour ce format. Nous pensons permettre à des jeunes se projetant dans une installation non agricole de rejoindre ces groupes, pour cela nous nous sommes mis en lien avec des associations d'artisans notamment.

Le travail avec l'Allemagne continuera jusqu'en août 2018 a minima, ainsi nous allons organiser un nouveau voyage d'étude en janvier et février 2018. Par ailleurs, nous organiserons un nouveau week-end inter-régional en mars 2018, celui-ci sera a priori axé sur l'installation à moindre coût sur des fermes d'élevage. Enfin, des échanges sont prévus entre des jeunes agriculteurs de Haute-Savoie et du Jura.

Nous pensons réaliser un travail méritant un dossier dans la presse sur l'installation à moindre coût, en lien avec le week-end inter-régional. Nous continuerons la réalisation de dossiers sur les projets agricoles du mouvement, via la publication de 3 nouveaux « Swagri'culture » jusqu'en juin 2018.

Après deux années de mise en réseau, nous pensons capitaliser sur les contacts locaux, régionaux et nationaux pour faire entendre nos propositions. En outre, un second week-end sur l'agro-écologie sera organisé en novembre 2017 qui aboutira à la réalisation du kit d'animation agro-écologie.

Nous allons former de nouveaux animateurs aux questions d'alimentation dans les séjours. Suite à la parution du guide alimentation, nous allons continuer à diffuser et faire essaimer notre projet auprès des partenaires réalisant des séjours. Nous souhaitons continuer à travailler autour de cette thématique.

En octobre 2017, nous effectuerons une analyse détaillée de nos séjours réalisés à la ferme, de l'impact qu'ils ont sur les jeunes, sur leur vision de l'agriculture et de leur territoire. Nous comptons sur ce moment pour produire un document mettant en valeur la pédagogie mise en place lors de ces séjours spécifiques et ainsi assurer une promotion auprès de nos partenaires.

Pour en savoir plus :

Personne à contacter : Simon COUTAND
Structure / organisation: Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC)
Adresse : 2 rue de la Paix – 93500 Pantin
Téléphone : 01.48.10.38.30
E-mail : s.coutand@mrjc.org

FICHE PROJET MCDR

Mobilisation collective pour le développement rural

Intitulé du projet : *Le MOOC de la Coopération Agricole*

Chef de file : Services Coop de France

Objectifs visés et résumé du projet

L'objectif principal est la diffusion d'un MOOC sur le modèle de la Coopération Agricole pour sensibiliser le plus grand nombre au modèle coopératif et illustrer son importance au niveau de l'ancrage territorial.

La création d'un MOOC de la Coopération Agricole permet de répondre à plusieurs objectifs :

- toucher l'ensemble des publics de la coopération Agricole : salariés, cadres dirigeants, élus, agriculteurs, jeunes coopérateurs,
- développer des contenus sectoriels pour mettre en évidence les caractéristiques et le poids économique du modèle de coopération agricole : gouvernance, chiffres clés (chiffres d'affaires, emploi, investissements sur les territoires...), implantation dans les territoires, métiers et filières de production, RSE (responsabilité sociale et environnementale),
- développer une image attractive de notre secteur d'activité en utilisant de nouveaux modes de formation en phase avec les attentes des nouveaux publics.

Etat d'avancement du projet et principales réalisations

La première session du MOOC de la Coopération Agricole a été diffusée du 18 avril 2016 au 29 mai 2016. 2 400 personnes se sont inscrites pour un taux de complétion de 17 % (retours plutôt bons, le taux de complétion moyen sur un MOOC étant compris entre 8 et 10 %).

Grâce aux retours des apprenants suite à la diffusion de cette première session, nous avons pu travailler sur la refonte d'une seconde version dans laquelle nous avons repris l'ensemble des éléments et ajouté 7 nouvelles briques pédagogiques afin d'offrir une expérience pédagogique plus aboutie que sur la première version.

Thèmes

Coopération Agricole
Economie Sociale et Solidaire

Partenaires

Services Coop de France,
AgroParisTech, COOP FR, Coop
de France Rhone-Alpes-
Auvergne, Agreenium, HCCA

Territoires concernés

France

Type de bénéficiaires ciblés

Tout Public

Financement

FEADER 2015 : 28 k€
RRN 2015 : 25 k€
FEADER 2016 : 33.5 k€
RNN 2016 : 29.5 k€

Dates du projet

Date de début : 19/06/2015
Date de fin : 31/12/2017

Actions à suivre - Feuille de route 2017 - 2018

- Janvier 2017 - Mars 2017 : Production des nouvelles vidéos, ressources complémentaires et construction des exercices
- Mars 2017 : Mise en ligne des éléments sur la plateforme fun-mooc
- Avril 2017 - Mai 2017 : Diffusion du MOOC
- Mai 2017 : Conférence de clôture du MOOC
- Juin 2017 - Décembre 2017 : Retours d'expériences

Pour en savoir plus :

Personne à contacter : Adrien NICEY
Structure / organisation : Services Coop de France
Adresse : 43 rue Sedaine, 75011 Paris
Téléphone : 01 44 17 58 41
E-mail : adrien.nicey@servicescoopdefrance.coop

FICHE PROJET MCDR

Mobilisation collective pour le développement rural

Intitulé du projet : *Innover collectivement pour mieux soutenir l'agro-pastoralisme comme économie territorialisée en montagne*

Chef de file : Suaci Montagn'Alpes

Objectifs visés et résumé du projet

Le projet de MCDR contribuera aux objectifs suivants du RRN :

- 1. « Accroître la participation des parties prenantes à la mise en œuvre de la politique de développement rural », par la constitution d'un collectif d'acteurs agricoles, pastoraux et des collectivités.
- 2. « Améliorer la qualité de mise en œuvre des programmes de développement rural régionaux » par l'analyse comparée de l'impact des politiques sur l'agro-pastoralisme
- 3. « Informer le grand public et les bénéficiaires potentiels sur la politique de développement rural »
- 4. « Favoriser l'innovation dans le secteur de l'agropastoralisme » par le repérage d'expériences d'acteurs

Résumé

Le projet consiste à améliorer la qualité des soutiens apportés à l'économie agro-pastorale, pour favoriser ses retombées sur l'agro-écologie et les territoires en zone de montagne. Il s'agit de traiter des ressources du pastoralisme et de sa base de fonctionnement :

- de favoriser les leviers économiques du pastoralisme sous les approches complémentaires que sont les retombées économiques (valorisation des productions pastorales qui restent à poursuivre, valorisation agro-touristique) et les soutiens publics nécessaires au maintien des exploitations agro-pastorales en contrepartie des aménités qu'elles génèrent en montagne.
- d'améliorer la prise en charge des moyens de fonctionnement technique, des modalités de gestion du pastoralisme et d'innover vers ses nécessaires adaptations aux évolutions de contexte, en lien étroit avec les services pastoraux

Thèmes

Agro-écologie
Agropastoralisme en montagne

Partenaires

Structures agricoles de massif :
APCA, CRA Bourgogne-Franche-Comté, CA 05, SIDAM, CRA Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, ACAP
Services pastoraux :
Réseau Pastoral Rhône-Alpes (FAI), CERPAM, Auvergne Estives

Comité de pilotage élargi :

Association Française de Pastoralisme, Régions, Réseaux ruraux, Parcs naturels...

Territoires concernés

Régions des Massifs montagneux français : Alpes, Jura, Massif Central, Pyrénées, Vosges, Corse

Type de bénéficiaires ciblés

Les acteurs agropastoraux de montagne, et par voie indirecte : les collectivités, les acteurs du tourisme, la population de montagne...

Financement

FEADER 2015 : 24 709 €
RRN 2015 : 21 911 €
FEADER 2016 : 44 392 €
RNN 2016 : 39 366 €
FEADER 2017-18 : 86 968 €
RNN 2017-18 : 77 123 €

Dates du projet

Date de début : 01/09/2015
Date de fin : 31/08/2018

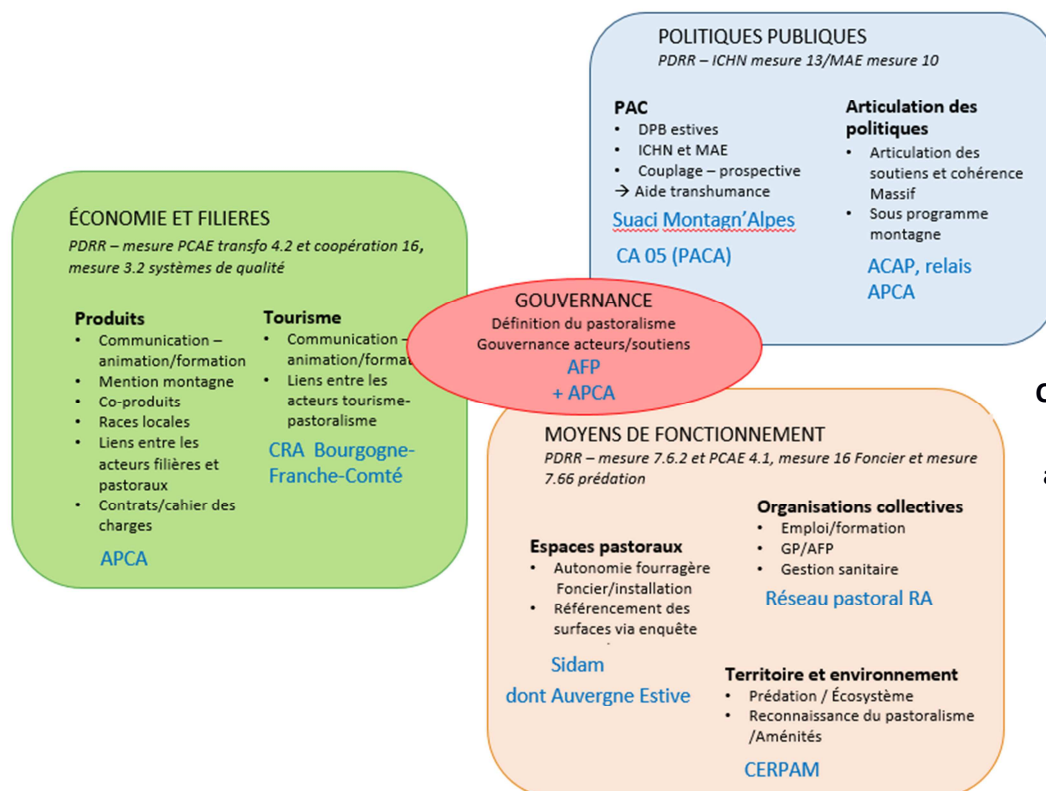
Etat d'avancement du projet et principales réalisations

Phase Amont : Comparaison des mesures PDR soutenant l'agropastoralisme et Comparaison des conventions de massifs

Phase de Terrain - Novembre 2015 / Février 2016 – Réalisation d'auditions dans les massifs

3 auditions dans les Pyrénées, 2 dans le Massif central, 2 dans les Alpes, 1 dans le Jura, complétées par des entretiens téléphoniques avec la Corse et les Vosges, en plus d'un questionnaire en ligne et d'entretien avec les Organismes agricoles nationaux, regroupant 250 participants au total, répartis entre 47% d'acteurs agricoles, 30% d'acteurs pastoraux, 8% de collectivités, 10% de l'Etat et 5% de l'enseignement recherche

Mise en place de groupes de travail sur les thématiques identifiées



Actions à suivre - Feuille de route 2017 - 2018

Propositions, orientations, préconisations concernant l'avenir du pastoralisme, décisions prises en accord avec le Comité de Pilotage du projet lors de deux journées de réunion des groupes de travail (partenaires et membres du comité de pilotage)

2018 : restitution du projet

- Séminaire de clôture : Restitution du projet avec les partenaires auprès du Réseau Rural National, des membres du Comité de pilotage, des acteurs ayant participé aux auditions dans les massifs
- Constitution d'un Livre Blanc du Pastoralisme reprenant les résultats des quatre grandes thématiques traitées.

Pour en savoir plus :

Personne à contacter : Anne CASTEX
Structure / organisation : Suaci Montagn'Alpes
Adresse : 40 rue du Terraillet, 73 190 Saint Baldoph
Téléphone : 06 18 48 31 98
E-mail : acastex.suaci@smb.chambagri.fr

FICHE PROJET MCDR

Mobilisation collective pour le développement rural

Intitulé du projet : **AGIS – Agriculture et Innovation Sociale**

« Une agriculture ouverte sur la société: élargir la participation pour favoriser l'installation et la transmission agricole »

Chef de file : **Terre de liens**

Objectifs visés et résumé du projet

- Donner aux acteurs "non habituels" les capacités d'agir sur les questions agricoles et agri-rurales notamment par la sensibilisation et la formation des citoyens
- Accompagner l'innovation sociale pour l'accès au métier de paysan notamment par le transfert d'expérimentations réussies
- Rendre plus visible le lien entre agriculture et développement territorial (environnemental, social, économique), notamment auprès du public des élus locaux et des partenaires de l'emploi
- Mettre en place un Centre de Ressources pour une gouvernance du foncier concertée entre acteurs du territoire (agriculteurs, société civile, collectivités)
- Développer des outils favorisant l'accès à la terre et les entreprises agri rurales avec des NIMA (Non Issus du Milieu Agricole)

Etat d'avancement du projet et principales réalisations

- Recueil d'expériences qui exposent, racontent la place des citoyens dans nos organisations
- Compilation des outils que nous utilisons et développons pour créer un dialogue agriculture - citoyens, pour donner une place aux citoyens et qui contribue à élargir la « brèche » ouverte dans le monde agricole

Plusieurs réunions d'ateliers spécifiques ont fourni les réalisations suivantes :

- « Se tester et s'installer en coopérative » : Vidéo SCAEC Vercheny
- « Habitat paysan » : Retours sur l'enquête réalisée en 2016

Thèmes

Installation Transmission
Innovation Sociale
Mobilisation citoyenne
Collectivités
Emploi
Habitat Rural

Partenaires

RENETA, Réseau des CIVAM, RELIER,
FADEAR

Territoires concernés

Le territoire national

Type de bénéficiaires ciblés

Politiques Publiques
Collectivités
ONVAR
Institutions agricoles

Financement

FEADER 2015 : 44 k€
RRN 2015 : 41 k€
FEADER 2016 : 103 k€
RNN 2016 : 92k€

Crédits sollicités pour la fin des projets (si connu)

FEADER 2017 : 102 K€
2018 : 52 K€

RRN 2017 : 91 K€
2018 : 46 K€

Dates du projet

Date de début : 01/09/2015
Date de fin : 31/08/2018

En lien avec le monde de l'emploi, constats et enjeux communs :

- Une méconnaissance commune entre les partenaires et les acteurs de l'emploi-formation
- Des passerelles à créer pour faciliter le renouvellement des générations et contribuer à la lutte contre le chômage
- Enquête auprès de partenaires de l'emploi (Pôle emploi, MFR, missions locales etc.)
- Recensement des pratiques et relations existantes dans nos réseaux
- Constitution d'une grille de lecture afin de développer un langage commun entre nos membres et ces acteurs pour caractériser ce qu'est « un parcours d'accompagnement mutualisé » et faire reconnaître l'agriculture comme un vivier d'emplois

Sur le foncier, nous avons aussi déjà pu :

- Capitaliser les expériences de Terre de Liens et outiller ses membres pour l'essaimage
- Construire des analyses et projets communs avec les acteurs concernés par le foncier agricole
- Diffuser les innovations et favoriser l'engagement des parties prenantes dans la gouvernance du foncier agricole
- Renforcer les solutions d'accès collectif et solidaire au foncier
- Accompagner le volet foncier de l'installation et de la transmission d'activités agricoles et agri-rurales participant à la transition
- Créer une synergie d'acteurs locaux pour la préservation du foncier et l'installation en agroécologie

Actions à suivre - Feuille de route 2017 - 2018

A partir des matériaux précédemment récoltés, nous allons analyser puis partager les approches diverses de chacune de nos organisations vis à vis de la place des citoyens dans les questions agricoles, les différents types de collaborations agriculture / société sous-tendues, les lieux d'appropriation mutuelle qui sont développés, les effets produits.

Nous allons poursuivre l'analyse d'autres parcours afin de les partager lors d'un séminaire prévu sur une ferme Terre de liens en Ile-de-France à Toussaq en juin 2017.

Enfin, nous allons associer le maximum de partenaires possibles pour élaborer un Plaidoyer et préparer une rencontre élargie en 2018 pour influencer et contribuer sur les politiques publiques.

Emploi

- Appui à l'organisation d'un évènement partenaire avec le Pôle Emploi Nouvelle Aquitaine
- Synthèse des différentes prises en charge financières (demandeurs d'emploi en formation ou en création d'activité)
- Préconisations pour des partenariats locaux dynamiques (pour les ONVAR et pour les politiques publiques)

Des Ressources et Outils pour un accès collectif et solidaire au Foncier Agricole

Nous mettrons à disposition de manière claire et intuitive, l'ensemble des ressources développées par Terre de Liens et ses partenaires pour favoriser l'accès à la terre et la préservation du foncier agricole.

Nous allons aussi produire différents outils comme :

- ARPENTER 2 et 3 sur les Fermes et projet d'installation ainsi que sur le Bénévolat et la Mobilisation Citoyenne,
- 2 Guides : « Accès au foncier, eau & diversité, et Collectivités Territoriales » et « Le foncier dans un projet d'installation »
- 12 Fiches Mémo : Mobilisation citoyenne, Enjeux Fonciers en Europe, Les Espaces Test Agricole L'accompagnement des porteurs de projet, etc.
- Une synthèse « Les bénévoles de Terre de Liens »
- Un Référentiel sur le métier d'accompagnement de Porteurs de projet.

Pour en savoir plus :

Personne à contacter : Vincent Jannot
Structure / organisation : Terre de liens
Adresse : 10 rue Archinard - 26400 Crest
Téléphone : 09 70 20 31 44
E-mail : v.jannot@terredeliens.org

FICHE PROJET MCDR

Mobilisation collective pour le développement rural

Intitulé du projet : Réseau national pour un projet alimentaire territorial co-construit et partagé (Rn PAT)

Chef de file : Bonnefoy Serge, Terres en villes

Objectifs visés et résumé du projet

Le projet a pour objectif de mettre en réseau les acteurs pour favoriser la co-construction et la mise en œuvre partagée de projets alimentaires territoriaux dans lesquels les collectivités porteurs du projet sont fortement impliqués, grâce à la multiplication des échanges, à la capitalisation des bonnes pratiques, à la production des outils méthodologiques indispensables et à des préconisations d'amélioration des politiques publiques.

Etat d'avancement du projet et principales avancées obtenues

Axe 1 : Mettre en réseau les partenaires et autres acteurs en faveur de la co-construction du projet alimentaire territorial

Cet axe 1 vise à constituer et structurer un réseau de territoires portant un Projet Alimentaire Territorial. Dans ce cadre un dispositif d'adhésion a été mis en place destiné à faire adhérer à la fois les têtes de réseaux et les acteurs de territoire engagés dans un projet alimentaire territorial. A ce jour, en sus des membres fondateurs du RnPAT, 25 membres (têtes de réseaux, collectivités, chambres d'agriculture, acteurs de la recherche et de l'enseignement, associations). Le RnPAT dispose également d'un réseau de 12 territoires témoins, suivi par les universités partenaires, et qui se réuniront le 23 mai 2017 pour un séminaire des territoires témoins. Par ailleurs, les réseaux ruraux régionaux sont associés aux travaux du RnPAT via les invitations aux 3 comités de pilotages, des contacts bilatéraux, des réunions en régions et la participation du RnPAT aux agoras des RRR. Enfin, des outils de communication ont été mis en place au sein du réseau (une newsletter) et pour rendre visible les actions de réseau via un site internet.

Axe 2 : Proposer une démarche de co-construction du projet alimentaire territorial

L'axe 2 vise à améliorer la connaissance partagée des initiatives alimentaires territoriales, animer l'analyse et la capitalisation des différentes démarches proposées et co-construire des outils de compréhension sur les grands types de démarches.

Thèmes

- Gouvernance alimentaire
- Lien urbain-rural
- Economie sociale et solidaire
- Economie circulaire
- Agro-écologie.

Partenaires

- Terres en villes, pilote chef de file
- Chambre d'agriculture France (APCA), copilote et co-animateur
- Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU),
- Assemblée des Communautés de France (ADCF)
- Laboratoires d'Etudes Rurales (LER) de l'Université Lyon II
- UMR Espaces et Sociétés (ESO) de Nantes)
- Université Paris Ouest, équipe Mosaïque, UMR Lavue
- UMR Politiques publiques, Action politique, Territoires (PACTE) de Grenoble
- Chaire Unesco Supagro Montpellier Alimentations du Monde
- Conseil Départemental du Gard

Territoires concernés

Tous les territoires de projets, articulant les dimensions intercommunalités, départementale, régionale

Type de bénéficiaires ciblés

Collectivités
Monde agricole
Acteurs de la chaîne alimentaire
Consommateurs

Financement

FEADER 2015 : 19 k€
RRN 2015 : 15 k€
FEADER 2016 : 30 k€
RRN 2016 : 121,526 k€

Dates du projet

Date de début : 01/09/2015
Date de fin : 31/08/2018

Pour ce faire, un état de l'art et une analyse initiale ont été réalisées par les copilotes, dans le but d'améliorer la connaissance des initiatives alimentaires territoriales. Ces analyses sont mises en débats via des groupes d'échanges et de pratiques (GEP) : un premier groupe a été réalisé en janvier 2017 à Nîmes, un second sera réalisé en mai/juin 2017 et un troisième en septembre 2017.

Axe 3 : Approfondir les thèmes stratégiques d'un projet alimentaire territorial

Cet axe vise à approfondir les champs de la politique alimentaire : l'économie, la nutrition santé, l'accessibilité sociale, l'aménagement du territoire, l'environnement et la culture/gastronomie. L'ensemble des champs est concerné dans cette action par souci de promouvoir des projets intégrés et de favoriser la sensibilisation des acteurs à cette globalité. Un tableau de bord recensant une quarantaine de projets alimentaires territoriaux a été réalisé, permettant d'analyser la manière dont les acteurs s'emparent de ces différents champs, et d'identifier les réussites, afin de les analyser, pour fournir des recommandations aux différents acteurs concernés. Au premier semestre 2017, une dizaine de projets de territoires seront décryptés et analysés en profondeur dans le cadre de cet axe, et des ateliers thématiques seront organisés.

Axe 4 : Capitaliser les résultats du projet pour mieux transférer et faire perdurer la démarche

Cet axe vise d'une part à capitaliser les résultats du projet RnPAT et s'assurer de leur large diffusion via les outils de communication développés (site Internet rnp.at.fr notamment) et les adhérents au réseau. Les premiers livrables ont d'ores et déjà été mis en ligne sur le site Internet. Il vise également à proposer des recommandations pour l'évolution des politiques publiques en France et en Europe visant à la mise en œuvre de la gouvernance alimentaire territoriale : dans ce cadre, un travail est en cours au premier semestre 2017 sur l'analyse de l'articulation des projets alimentaires territoriaux avec les autres politiques publiques et l'ingénierie financière des PAT.

Actions à suivre - Feuille de route 2017 - 2018

Les travaux 2017/2018 se poursuivront avec notamment :

- La poursuite de l'élargissement du réseau, avec une attention particulière portée sur les acteurs absents du réseau à l'heure actuelle (mieux associer les acteurs de la santé, du social, des « initiatives citoyennes »...).
- La formalisation de nombreux livrables nourris aux travers des nombreux ateliers d'échanges et séminaires organisés : fiches territoires, retours d'expériences thématiques, guide sur les démarches et les méthodes de co-construction de PAT.
- L'organisation du transfert et de la diffusion des connaissances via l'organisation d'une conférence finale notamment.
- La réflexion concernant la poursuite de cette dynamique de réseau, répondant à des besoins des acteurs de terrain, complémentaires des actions portées par le groupe de concertation du ministère en charge de l'agriculture.

Pour en savoir plus :

Personne à contacter : Bonnefoy Serge
Structure / organisation: Terres en villes
Adresse : CS 92608, 38036 Grenoble cedex 2
Téléphone : 06 11 63 45 30
E-mail : serge.bonnefoy@terresenvilles.org

FICHE PROJET MCDR

Mobilisation collective pour le développement rural

Intitulé du projet : *Altérité, des alliances nationales et territoriales articulées pour relever les défis de l'agro-écologie et de la gouvernance alimentaire*

Chef de file : Union nationale des CPIE

Objectifs visés et résumé du projet

- Encourager le transfert de connaissances et l'innovation dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie et dans les zones rurales
- Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire dans le secteur de l'agriculture
- Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes tributaires de l'agriculture
- Renforcer le développement économique dans les zones rurales

Altérité permet de faire réseau au niveau national en prenant appui sur les acteurs territoriaux, locaux et régionaux, qui expérimentent et mettent en œuvre des démarches innovantes en agro-écologie et alimentation durable.

Autour de l'Union nationale des CPIE, chef de file, 8 partenaires sont engagés : AGORES (association nationale des directeurs de la restauration publique territoriale), Assemblée permanente des Chambres d'agriculture, Association nationale des Pôles territoriaux et des Pays, Fédération des conservatoires d'espaces naturels, Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, INRA, Muséum national d'Histoire naturelle, GREP – Revue POUR.

Par la valorisation et le partage d'expériences de dispositifs territoriaux multi-partenariaux, dans les domaines de l'agro-écologie et de l'alimentation durable, issus des réseaux d'Altérité, le souhait des partenaires est que l'action collective les enrichisse et favorise leur appropriation et leur déploiement. Les premiers dispositifs mis en collectif sont :

- sur l'agro-écologie, *Inter AGRI*, créé à l'initiative de l'UNCPIE, de l'APCA et de la DGER,
- sur l'alimentation durable, *MIAMM*, créé à l'initiative de l'UNCPIE et d'AGORES.

De plus, dans le cadre d'Altérité, sont organisés des événements pour favoriser la rencontre entre acteurs de la ruralité, de l'agriculture et de l'environnement (notamment via des Rencontres Agriculture et Environnement).

Thèmes

Agro-écologie
Gouvernance alimentaire locale

Partenaires

AGORES, APCA, ANPP, FCEN, FNH, GREP, INRA, MNHN, UNCPIE

Territoires concernés

National

Type de bénéficiaires ciblés

Acteurs de la ruralité, de l'agriculture et de l'environnement des territoires ruraux

Financement (prévisionnel)

FEADER 2015 : 17 000 €
RRN 2015 : 15 100 €
FEADER 2016 : 56 420 €
RNN 2016 : 50 000 €

Dates du projet

Date de début : 19/06/2015
Date de fin : 18/06/2018

Etat d'avancement du projet et principales réalisations

Année de démarrage du réseau Altérité, 2015 a été marquée par l'organisation de séminaires entre les partenaires engagés pour un premier partage d'expériences de projets territoriaux multi-acteurs autour des thématiques de l'agro-écologie et de l'alimentation durable et l'élaboration de la feuille de route pour les années suivantes.

En 2016, un séminaire « alimentation durable » a été organisé en juillet, avec valorisation et partage de projets impliquant des CPIE, des chambres d'agriculture, des établissements d'enseignement agricole, des Pays et collectivités, la Fondation Nicolas Hulot... Les participants ont travaillé aux pistes d'articulation entre ces dynamiques portées par des membres d'Altérité, pour renforcer leur déploiement et leur efficacité sur les territoires.

Altérité a également organisé en novembre 2016 des Rencontres Agriculture et Environnement « L'agro-écologie en pratique, quelles nouvelles des territoires ? ». Chercheurs, porteurs de projets dans les territoires, enseignants et agriculteurs ont présenté leurs connaissances et expériences pour stimuler l'échange entre participants sur les changements nécessaires pour favoriser la diffusion de l'agro-écologie sur les territoires, son appropriation par les agriculteurs et futurs agriculteurs. Il est ressorti notamment qu'un engagement collectif des acteurs de l'agriculture, de l'environnement et de la ruralité est une condition indispensable à l'identification des leviers et la réussite des actions.

Depuis le démarrage du projet, les partenaires du champ de la ruralité, de l'agriculture et de l'environnement que l'Union nationale des CPIE souhaitait mobiliser ont répondu positivement, démontrant l'intérêt qu'ils portent à la finalité d'Altérité.

Actions à suivre - Feuille de route 2017 - 2018

Le projet Altérité a été proposé au Réseau Rural National pour une durée de 3 ans, jusqu'en juin 2018.

Au regard des réalisations de 2015 et 2016, les actions envisagées pour les 18 mois restants du projet sont :

- l'imbrication de 2 projets d'accompagnement des acteurs de l'alimentation en restauration collective sur les territoires, portés initialement indépendamment par 3 des partenaires d'Altérité, dans une visée d'impact territorial plus fort,
- un apport structurant d'un méta programme de recherche de l'INRA aux autres partenaires d'Altérité pour la conduite de leurs projets en alimentation durable sur les territoires,
- la capitalisation, communication et valorisation d'expériences territoriales d'alimentation durable et responsable en restauration collective (publications didactiques, argumentaire),
- la poursuite du partage de programmes et dispositifs en agro-écologie et alimentation durable entre les partenaires d'Altérité (séminaires de travail, ateliers, échanges de pratiques),
- la réalisation d'une production didactique issue des apports et enseignements des Rencontres Agriculture et Environnement de 2016.

Pour en savoir plus :

Personne à contacter : Ludovic Serin
Structure / organisation : Union nationale des CPIE
Adresse : 26 rue Beaubourg 75003 Paris
Téléphone : 01 44 61 75 35
E-mail : lserin@uncpie.org